

Cognac, le mercredi 1er septembre 2021

Le Principal

aux

Parents d'élèves du collège Elisée Mousnier
Personnels du collège Elisée Mousnier



Collège
Elisée Mousnier
COGNAC

Affaire suivie par

Le Principal,
F. LACHAISE

Téléphone
05.45.82.44.22
Télécopie
05.45.32.11.41

Courriel
ce.0160116p@ac-poitiers.fr

Adresse postale
26, rue Elisée Mousnier
BP 70072
16108 COGNAC

Objet : Protocole sanitaire pour la rentrée du 2 septembre 2021

Affaire suivie par :

Afin d'assurer notre mission pour tous les élèves au niveau des apprentissages et du maintien du lien social, la rentrée du 2 septembre 2021 s'organise dans le respect d'un protocole sanitaire de niveau 2, permettant à chacun de **se sentir en sécurité et de bénéficier de tous les enseignements dans les meilleures conditions possibles.**

- **Tous les élèves sont accueillis au collège.**

- Les parents s'assurent que l'enfant n'a pas de fièvre en venant au collège. **Si la température est supérieure à 38°**, un avis médical est prioritaire.

- **Les gestes barrières sont indispensables**, notamment **le lavage des mains** et la **ventilation des salles**. Les élèves reçoivent un **coup de spray de solution hydroalcoolique le matin à l'entrée du portail**. Le lavage des mains devra être **automatique** à l'entrée de chaque salle, où les élèves disposeront de gel hydro-alcoolique géré par les enseignants. L'aération des salles sera systématique et la désinfection également au moins une fois par jour.

- **Le port du masque est obligatoire pour les élèves et les adultes du matin au soir, malgré la gêne occasionnée, dans toute l'enceinte de l'établissement, intérieur et extérieur**. Les familles fourniront quotidiennement trois masques à leur enfant. Nous vous rappelons que votre enfant doit porter un masque dès son entrée au collège comme aux abords de l'établissement (50 mètres) et doit en avoir un de rechange pour l'après-midi sans oublier les sachets hermétiques permettant de stocker séparément le masque propre de l'après-midi et si besoin le masque lavable sale du matin. Nous vous conseillons également fortement que votre enfant ait un troisième masque de secours dans son sac.

- **La distanciation physique doit être recherchée**, mais nous avons choisi, les élèves portant le masque et se désinfectant les mains fréquemment, d'utiliser toutes les salles de cours, sans affecter une salle à chaque classe. Cette modalité d'accueil pourra bien entendu évoluer dans le temps selon la situation sanitaire et la couverture vaccinale de l'ensemble de la communauté éducative. **Pour l'instant, nous associons une relative liberté de déplacement dans l'établissement à la condition du port du masque et de la désinfection des mains le plus souvent possible.**

- **Les élèves viendront en tenue de sport le jour où a lieu le cours d'EPS, les vestiaires étant pour l'instant neutralisés**. Les activités physiques et sportives sont autorisées en extérieur ainsi qu'en intérieur, mais sans sports de contact et avec une distanciation adaptée selon la pratique sportive. Les activités de l'association sportive sont maintenues dans les mêmes conditions.

- **Le chant choral aura lieu une fois par semaine avec port du masque et gel hydroalcoolique le vendredi de 12 h à 13 h**. Les choristes prendront leur repas en fin de service, répartis selon leur classe d'origine.

- Lors des récréations, les surveillants s'attacheront à vérifier que les circulations soient les plus harmonieuses possibles, en respectant les règles sanitaires, notamment pour **l'utilisation des toilettes (lavage des mains après passage aux toilettes)**.

- La restauration fonctionnera normalement, **mais le passage au self est organisé par classe entière, sans aucune priorité, afin de regrouper les élèves d'une même classe dans l'une des cinq zones définies dans le réfectoire**. Il se peut que nous soyons appelés à signaler aux élèves de se concentrer sur leur repas puisqu'il nous faut assurer la fluidité. **Tout élève pourra bénéficier d'un temps de repas d'au moins 20 minutes**. La désinfection des mains a lieu à l'entrée et à la sortie du réfectoire. Le masque est enlevé une fois que l'élève est installé à table, remis pour débarrasser son plateau et changé à la sortie du réfectoire. La désinfection des lieux est réalisée après chaque service.

Cognac, le mercredi 1er septembre 2021

Le Principal

aux

- Tout élève peut/doit amener une bouteille d'eau pour se désaltérer afin d'éviter de boire aux robinets. Lors des cours d'EPS ou après, c'est naturellement indispensable.
- De même, chaque élève peut/doit être muni d'un flacon de gel hydro-alcoolique et de mouchoirs en papier.

Nous vous rappelons que tout rassemblement devant les grilles du collège est interdit, d'autant plus que le plan Vigipirate est à son niveau maximal. Il est rappelé que le port du masque par toute personne est obligatoire dans un périmètre de 50 mètres autour de l'entrée du collège.

Merci de nous signaler toute situation délicate avec des proches atteints de symptômes de la covid-19 où si votre enfant lui-même ne se sent pas bien, afin de pouvoir réagir le plus rapidement possible. Tout élève présentant des symptômes de ce genre durant la journée sera placé à l'isolement et remis à sa famille le plus rapidement possible, selon qu'il ait un schéma vaccinal complet, incomplet ou qu'il ne soit pas vacciné du tout.

Par mesure de protection, les élèves-contact à risque sans vaccination complète poursuivent durant 7 jours leurs apprentissages à distance, après réalisation immédiate d'un test de dépistage. Les élèves-contact à risque justifiant d'une vaccination complète ou ayant contracté la Covid depuis moins de deux mois poursuivent les cours en présentiel, après réalisation immédiate d'un test de dépistage.

La venue des parents au collège, individuellement ou pour une réunion, est autorisée sans nécessité de présenter un pass sanitaire, mais le port du masque reste incontournable.

Le non-respect de ces mesures entraînera un rappel à la loi immédiat de l'établissement pour éviter tout risque parmi les élèves et le personnel. L'établissement ne pourra pallier l'oubli ou la détérioration des masques. Les familles seront contactées pour fournir le ou les masques ou pour récupérer leur enfant en cas de récurrence ou d'abus ou de comportement inadapté à la situation sanitaire.

Merci de votre compréhension et de votre implication.

F. LACHAISE

